

SALLE DES FETES

RESERVATION

Nom du demandeur :

Adresse :

Ville : Tél :

Motif de la réservation :

Date et heure :

TARIFS SALLE DES FETES	JOURNEE SEMAINE 9H / 17H	JOURNEE SEMAINE 9 H/ 9 H le lendemain	JOURNEE WEEK- END 9H/ 9H	WEEK- END Dans le cas où il n'y aurait pas de réservation pour le vendredi soir la clé de la salle pourra être récupérée le vendredi après-midi
Associations				
Village	40	40	40	40
Extérieur				
Caution	1000	1000	1000	1000
Particuliers				
Village	200	250		400
Extérieur	450	550		1000
caution	1000	1000		1000
Entreprises				
Village	250	300		450
Extérieur	500	600		1200
Caution	1200	1200		1200
Commerçants				
Village	250	300		450
Extérieur	500	600		1200
Caution	1200	1200		1200

ATTENTION :

Les évènements tels que mariage et anniversaire en semaine seront au même tarif que le week-end (c'est-à-dire 400€ pour les particuliers du village et 1000€ pour les particuliers extérieurs à la commune)

Pour être considéré comme village l'organisateur doit être résident sur la commune (il est interdit de louer pour une tierce personne).

Je reconnais avoir été informé que l'autorisation d'utilisation de la salle ne me sera délivrée qu'après acceptation du règlement intérieur, de ce présent document, du paiement de la location et production d'une attestation d'assurance couvrant les dommages. Par ailleurs, je m'engage à restituer en l'état notifié et stipulé à la remise des clés, la salle et le matériel mis à ma disposition.

La Mairie se réserve le droit de location ou de réquisition de la salle des fêtes.

LAVERNOSE LACASSE, le

Signature,

AUTORISATION

Je soussigné, Maire de LAVERNOSE LACASSE, autorise le demandeur cité ci-dessus à occuper la salle des fêtes à la date précédemment indiquée (après acceptation et engagement à faire respecter le règlement).

En Mairie, le.....

le Maire
(cachet)

⇒ **Rappel : Il est formellement interdit de sortir le matériel, tables, chaises, dont la salle est équipé.**